



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Opération Baccarat 2020

Exercice militaire en conditions réelles

Gap, le 09/09/2020

Du lundi 14 au vendredi 25 septembre 2020, le territoire haut-alpin sera le théâtre **d'une opération militaire interarmes de grande ampleur** baptisée « Baccarat 2020 ».



À cette occasion, **1 500 soldats issus de 27 unités, dont environ 500 du 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs de Gap, et 350 véhicules dont 38 hélicoptères de combat (de type puma, tigre, cougar, gazelle, fennec...) seront déployés** pour participer à cet exercice aéroterrestre, co-organisé par la 4<sup>e</sup> brigade d'aérocombat de Clermont-Ferrand et la 27<sup>e</sup> brigade d'infanterie de montagne, visant à perfectionner les méthodes d'intervention en milieu montagnard, mais aussi à se familiariser avec du matériel de dernière génération.

Bien que le scénario ne soit pas connu des participants, **les manœuvres militaires se dérouleront entre Grenoble, Valence, Gap et Briançon**, et certains sites ont d'ores et déjà été identifiés pour des exercices spécifiques : vols techniques en montagne (Montdauphin), opération hélicoptérée d'une compagnie de chasseurs alpins (col du Granon à Saint-Chaffrey), raid d'artillerie de la section d'appui mortier du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie des chasseurs alpins (Savines-le-Lac), ainsi qu'un survol de reconnaissance et d'investigation (Saint-Firmin).

Concernant le volet environnemental, les zones de parcs naturels et zones sensibles (liées à la reproduction des espèces par exemple) seront interdites. Les déchets consécutifs aux bivouacs et combats simulés seront collectés.

Sur le plan sanitaire, le port du masque sera obligatoire dans les véhicules et zones de commandement. Les participants devront impérativement avoir renseigné un questionnaire de santé avant l'exercice, et des unités médicales feront partie de l'encadrement afin de ne pas surcharger les dispositifs locaux.

**Pour la sécurité de tous, les engins utiliseront des avertisseurs sonores afin de signaler leur présence.** L'exercice sera interrompu lors des déplacements sur les RN 85 et 94 pour éviter d'éventuels encombrements et/ou accidents.

Enfin, **les usagers de l'air devront se brancher sur la fréquence 130.0, signaler leur position toutes les 15 minutes et faire connaître leur trajectoire envisagée pour les 15 minutes suivantes.**

La période de chasse débutant le 13 septembre, les communes concernées sont priées d'informer leurs adhérents du déroulement de l'exercice.

### Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex